



Casser la confiance ou la restaurer ?



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Les acteurs du galop n'ignorent pas que, lors des débats sur la baisse des allocations de la spécialité (pas forcément pour notre associé du Trot) prévues pour 2018, seuls les représentants de l'Association PP ont exprimé un vote opposé au sein du Conseil d'Administration de la société-mère. Ils ont reçu le renfort bienvenu des élus de l'AEP dans toutes les autres instances, qui sont hélas seulement consultatives. Il ne s'agit pas de refuser les conséquences d'une trajectoire financière particulièrement dégradée (et qui le serait autrement moins si on avait traité différemment, comme nous le proposons, l'investissement des tribunes de Longchamp !) mais, au contraire, d'avoir une vision de long terme de notre avenir commun.

Des propositions mal ciblées

Il n'est pas question de contester la nécessité de faire des efforts pour revenir dans une épure budgétaire raisonnable. Mais je regrette depuis longtemps l'insuffisance des économies de structures et l'absence d'une politique volontariste commune entre le Trot, le Galop et le PMU. La stratégie de reconquête de la clientèle des paris hippiques a aussi beaucoup tardé, même si le réveil engagé l'année dernière a des effets cette année, encore bien insuffisants toutefois. La marge restant à assumer par les propriétaires et les éleveurs eut été plus

Vendredi 20 octobre 2017 - N°186

raisonnable après ces actions de productivité et de développement.

Je conteste en revanche très fermement que l'essentiel de la baisse porte sur les propriétaires et éleveurs français. C'est ce qui est proposé dans le projet pré-approuvé par le Conseil d'Administration du Galop, mais qui reste en débat jusqu'à l'approbation du budget en décembre. Il a retenu le principe – pour les enveloppes de plat – de réduire les sommes distribuées au titre des primes versées aux chevaux nés et élevés en France plutôt que de réduire les nominaux. Soyons clairs : les chevaux élevés à l'étranger percevraient des sommes pour l'essentiel inchangées, pendant que les propriétaires et les éleveurs de chevaux issus des élevages français seraient pénalisés. Cette stratégie d'appauvrissement des acteurs jouant le jeu national se paierait très durablement. Je ne vois pas comment, avec un tissu de propriétaires endommagé, un renfort de la part de l'État pour assumer les missions de service public puisse être envisagé. Si la première de ces missions, le soutien aux filières, est sacrifiée par avance, si la concurrence étrangère bénéficie de privilèges, le message aux tutelles publiques n'aurait pas beaucoup de crédibilité.

Le second des points de désaccord profond avec le plan projeté est l'idée saugrenue de pénaliser les chevaux d'âge français en rognant ou même en supprimant les primes qui leur sont versées. On reste dans le schéma de sanctionner les propriétaires et éleveurs français en préservant les étrangers qui ne cotisent pas à l'effort. Cette population de chevaux est nécessaire –même indispensable– pour faire la recette au moment où chacun constate une crise du

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



nombre de partants. La destruction de la recette du Galop serait évidemment très contreproductive. Par ailleurs, imaginer que les propriétaires de chevaux d'âge iront investir dans des jeunes chevaux, dans des yearlings, c'est ignorer la réalité ou être d'une singulière mauvaise foi.

Le troisième élément, à mon sens le plus choquant, réside dans la fragilisation des propriétaires les moins résistants aux secousses économiques, en faisant peser l'effort sur les enveloppes destinées aux courses modestes mais aussi en s'attaquant aux indemnités de transport. Le bouleversement du mécanisme des indemnités de transport aurait à court terme un impact sur le nombre de partants et donc sur la recette. S'il fallait préserver un équilibre dans les économies, c'était à l'évidence celui-là.

Mais ma position exprimée à l'occasion de ce débat va très au-delà de ces considérations du moment.

Donner confiance en l'avenir

Tous ceux qui analysent les causes de la crise actuelle s'accordent pour dire que nous manquons d'investisseurs, de propriétaires pour acheter des chevaux à nos éleveurs et pour payer des pensions aux entraîneurs. Et chacun de répéter en chœur : nous devons séduire des nouveaux propriétaires.

C'est une belle déclaration d'intention, et au premier chef celle d'Edouard de Rothschild lors de son discours du jour de son élection à la présidence. Mais comment attirer des nouveaux entrants alors qu'on annonce que ce loisir va coûter singulièrement plus cher si on l'exerce en France et si on possède ou on élève des chevaux français ? Après la hausse de la TVA, voilà la double peine.

Redonner confiance est la base de toute politique de reprise. Investir dans les courses est un acte de long

terme, plus encore sous l'angle de l'élevage. En pénalisant les chevaux français, nous ne donnerions pas un signal de confiance dans notre avenir. En privilégiant le marché international nous ne nous adresserions pas à une cible suffisamment large pour servir de socle à la reprise. Cette cible, ce sont les propriétaires actuels : il faut leur donner confiance et ne pas s'imaginer qu'en les perdant, on en trouvera facilement d'autres. Il est toujours plus facile de perdre un client que d'en gager un.

Quels propriétaires pour demain ?

Le challenge auquel nous sommes confrontés est clair ; soit nous nous replions sur un format spéculatif en fondant la pseudo création de valeur sur un marché international aujourd'hui en hausse et le Galop français va se muer en une activité de niche réservée à quelques fortunes pour l'essentiel non fiscalisées, soit nous recherchons une réelle assise nationale ancrée dans les territoires et nous serons en position, avec l'assentiment de l'Etat, de retrouver des couleurs, de préparer notre avenir.

Les propriétaires que je représente font pour l'essentiel des courses un loisir. Il faut, en contrepartie, qu'ils y trouvent un plaisir. Au-delà de l'aspect purement financier, le fait de se sentir mal considérés, peu désirés voire même exclus d'un système devenu uniquement guidé par le commerce serait totalement dissuasif.

Ces propriétaires sont en voie de raréfaction. Ils tireraient vite les leçons des mesures vexatoires projetées. Il est de mon devoir de tirer la sonnette d'alarme

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr